

**LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE AUJOURD'HUI.****UNE CONSCIENCE LINGUISTIQUE EN MUTATION****Richard SABRIA***UPRESA CNRS 6065 (DYALANG)**Université de Rouen*

L'institutionnalisation scolaire de la LSF connaît, comme on sait, un âge d'or du milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'éducation bilingue des enfants sourds, l'expansion nationale et internationale considérable d'une langue, d'une culture sourde et d'un modèle français de communication par Signes, connaîtront cependant un coup d'arrêt brutal, symbolisé par le coup de force oraliste du Congrès de Milan. Un voile noir de plus d'un siècle pèsera sur la LSF, stigmatisée, refoulée de l'école. Depuis une vingtaine d'années, une revendication linguistique endo-groupale exclusive et souvent violemment a conduit à un renversement aussi bien dans la conscience des usagers que dans les textes institutionnels.

**Mots-clés :** Langue des Signes française, sociolinguistique, conscience linguistique, glottopolitique, langue minorée.

La France après avoir été à l'origine d'un modèle<sup>1</sup> d'enseignement par Signes (mi-dix-huitième à fin dix-neuvième siècle) a, au plan législatif du moins, non pas interdit mais ignoré la langue des Signes française que j'appellerai désormais LSF. Aucun texte n'est venu depuis plus d'un siècle proscrire l'usage de cette langue. A ce niveau, ni interdite ni permise, elle est tout simplement absente. Elle n'est jamais nommée en tant que langue. L'une des façons subtiles de lutter contre la diffusion ou l'extension sociale d'une langue c'est évidemment de n'en point parler. Cette observation, ayant trait à l'indifférence institutionnelle en direction d'une langue minoritaire, ne concerne pas uniquement la LSF. L'explication de cette mise à l'écart s'éclaire du rappel de la spécificité glottopolitique de la France : le français s'est imposé, à la fin du dix-neuvième siècle, comme langue de la nation au détriment des langues régionales, par le biais d'une planification linguistique organisée et systématique. La LSF, quant à elle, a fait l'objet d'un traitement spécifique. Pas de terme péjoratif comme patois pour la désigner ou lui dénier son statut de langue. Pour l'institution scolaire, elle n'existe pas, sauf en termes de nuisance pour une bonne éducation orale des enfants sourds.

Il faut ajouter que les grammairiens et plus tard les linguistes ont contribué à cette mise à l'écart pratique de la LSF en apportant, de facto, une caution scientifique de sa non-existence linguistique. En effet, les théories saussuriennes et post-saussuriennes, si prégnantes jusqu'à ces derniers temps, ignorent totalement, de par leurs postulats initiaux, la richesse des structures des langues signées. Les premiers travaux linguistiques contemporains sur ce type de langues viennent des Etats-Unis où l'ASL (American Sign Language) a été socialement mieux reconnue qu'en France. Ces travaux nord-américains se caractérisent par une commune volonté de faire rentrer les langues visuelles-gestuelles dans le moule structuraliste, seul accès possible pour émarger au registre des langues (Citons à titre illustratif les études de BATTISON 1978; FRIEDMAN 1976; KEGL 1976; LIDDELL 1977; STOKOE 1960,...). Les inconvénients du calque structuraliste apparaissent aujourd'hui assez clairement : les langues des Signes, quand elles possèdent une structure autonome, s'écartent radicalement des modèles morpho-syntactiques applicables aux langues orales. Ne minorons pas cependant le mérite des linguistes américains qui ont replacé les recherches sur les langues des Signes au sein du débat linguistique contemporain. La plus connue et reconnue de ces études est celle de STOKOE qui, dans sa proposition de démontrer l'existence d'un niveau phonologique de l'ASL, s'appuie sur un pilier théorique saussurien, pour vérifier la double articulation d'une langue signée. Sait-on, toutefois, que cent six ans avant la diffusion des travaux de STOKOE, un grammairien français, Remy VALADE, publiait une description de la LSF extrêmement pertinente, tant sur le plan de la structure que sur celui de la création lexicale ? Cet ouvrage, récemment redécouvert et très novateur, a fait l'objet d'une amnésie scientifique et institutionnelle aussi totale que dommageable. STOKOE avait connaissance de l'ouvrage de VALADE, il en préfacera d'ailleurs la réédition de 1979.

Je cite seulement ici la conclusion de sa préface : « *What VALADE has to say about the semantics and syntax of natural sign language may help today's theorists and those who instruct teachers of the deaf to realise that what seems to be the path of the least resistance (for the parent and professional) may not be the best way to help the deaf infant acquire first, language - then french, english, or swedish, as may be appropriate. »*

<sup>1</sup> La méthode d'éducation dite « française » accorda une place primordiale aux Signes. Elle sera exportée dans le monde entier. Les pédagogues les plus connus, de cette période faste pour l'usage d'une langue signée furent : de l'EPEE, SICARD, BEBIAN.

L'étude contrastive de STOKOE s'appuie sur l'observation de la structure de l'ASL et du système phonologique des langues orales. Il nomme cette étude *chérologie* et développe le concept de *chérème* en tant qu'équivalent du phonème. Le Signe est composé d'unités minimales qui, comme pour les langues orales, ne sont pas signifiantes lorsqu'elles sont isolées. Comme pour la langue orale qui mobilise les trois classes de phonèmes (voyelles, consonnes, tons) pour aboutir au monème grammatical ou lexical, le Signe de la langue signée se compose de classes de chérèmes. STOKOE en distinguera trois :

DEZ (*designator* : la configuration de la main.)

TAB (*tabulation* : la localisation.)

SIG (*signation* : le mouvement.)

VALADE avait, dans ce qu'il appelait déjà « *la description des signes* », dégagé beaucoup plus finement la composition de l'unité de première articulation signée :

« *On distingue dans le signe deux éléments principaux :*

*L'attitude,*

*L'action.*

*Dans le premier de ces éléments, il faut considérer :*

- a L'organe ou les organes du geste,*
- b La disposition de ces organes,*
- c L'expression physionomique;*

*Dans le second,*

- d La direction qui engendre des lignes droites, brisées, convexes, courbes, circulaires, elliptiques, ondulées, etc.;*
- e Le plan quelquefois vertical, quelquefois horizontal, quelquefois oblique, dans lequel ces lignes sont décrites;*
- f La distance du corps et la hauteur à laquelle le mouvement s'exécute;*
- g L'amplitude du geste;*
- h La durée enfin, à laquelle se rattachent les circonstances de vitesse, de lenteur, d'interruption, de ralentissement, etc. »* (VALADE., 1854, pp 41-42)

L'étude de VALADE, est en outre remarquable par l'extrême pertinence de la description morpho-syntaxique de la langue, que l'on n'appelait pas encore la langue des Signes française mais le langage naturel des signes. Notons au passage, que la pression idéologique de l'époque était à ce point forte, que même VALADE ne s'est pas autorisé à parler de langue des Signes mais de langage naturel des Signes. Comment expliquer l'indifférence qui frappa les travaux de VALADE si ce n'est, sans doute, qu'ils contredisaient trop fortement l'évitement institutionnel des langues des Signes et les dénégations qui aboutiront, vingt ans plus tard, aux excès du Congrès de Milan.

Les conséquences de l'éviction de la LSF, tant sur le plan scientifique que sur le plan institutionnel, sont incalculables pour des générations de Sourds français qui ont pratiqué une langue signée, entre eux, sans oser eux-mêmes la nommer comme telle. On parle alors de gestuelle, de communication gestuelle, de gestualité communicative, mais en aucun cas de langue. L'école française n'a eu pour unique visée, depuis plus d'un siècle, que l'éducation orale des sourds. Depuis une trentaine d'années, cet objectif est reformulé en termes d'intégration scolaire des sourds, concept-maître des décideurs exogroupaux. Dans le sens contemporain du terme, intégrer c'est placer un élément dans un ensemble plus vaste, c'est aussi et d'abord prendre acte de sa différence. On n'intègre que ceux qui sont porteurs du sceau de l'altérité. L'actuelle acception du terme intégrer s'appréhende ainsi dans une dialectique paradoxale que je pourrais gloser : "puisque tu es différent, je t'intègre" et "en

*t'intégrant, je fais comme si tu n'étais plus différent, tout en sachant bien que tu l'es toujours*". Le différent est ainsi fondu dans le commun, dans un "*faire comme les autres*" à défaut "*d'être comme les autres*". Mais au-delà des mots, la faille est irréductible entre le faire comme et l'être comme, sans parler de l'être soi-même. Cela aura des incidences considérables sur la socialisation langagière et scolaire de l'enfant sourd. L'étymologie latine *integrare* avait, elle au moins, le mérite de la clarté puisque le verbe, dans son acceptation première, signifiait : réparer, remettre en état. Des promotions entières d'enfants sourds ont profité des vertus pédagogiques de l'immersion systématique en milieu sonore. Le résultat est patent : le taux d'analphabétisme est massif dans la population scolaire sourde. Disons, sans entrer dans des querelles de chiffres plutôt vaines, qu'il est au moins de 95%. J'arrêterai ici le tableau déjà fort sombre de la socialisation langagière des sourds en France car je craindrais de verser dans le misérabilisme si j'abordais le chapitre des conséquences sociales de cette sous-scolarisation. Est-il besoin d'ajouter qu'un tel constat de carence n'est pas propre à la France.

Comment les sourds ont-ils réagi à cette mise à l'écart linguistique et culturelle ? La LSF n'a jamais cessé d'être pratiquée dans les cours de récréations, les dortoirs, les foyers et les associations de Sourds. Mais la conscience linguistique pour les usagers d'avoir à leur disposition une vraie langue, aussi performante, potentiellement du moins, que les langues orales, n'est que relativement récente. On peut la dater d'une vingtaine d'années. Cette prise de conscience s'est développée dans un mouvement alliant regroupement communautaire et affirmation identitaire. Pour répondre à l'exclusion linguistique et sociale dont ils étaient victimes, les sourds français se sont auto-exclus de la communauté majoritaire, celle des entendants. Il reste à se demander s'il s'agit là d'un réel choix ou d'un effet en miroir, de ce que J.BRES appelle un contre-sociotype. Choisit-on, en effet, d'être exclu ou de s'auto-exclure ? Le passage de l'affirmation identitaire à la revendication identitaire s'est effectué sur les bases d'une prise en charge groupale, ayant pour objectif la reconnaissance d'une langue et d'une culture spécifique : la LSF et la culture LSF. Cette langue et cette culture s'affirment avec véhémence comme ne devant rien à la langue et à la culture dominante, celle des entendants. Je soulignerai que les congrès de la Fédération Mondiale des Sourds (Paris 1971 et Washington 1975) ont joué un rôle primordial dans l'émergence du mouvement sourd français. Ses représentants ont pris conscience du développement linguistique et social de la communauté sourde nord-américaine. Mais surtout ils ont compris que la langue des Signes américaine ne se dissimulait pas dans des cercles fermés. Il était aussi possible d'envisager d'effectuer ses études en ASL. Ce fut le choc, le mouvement sourd français, prenant acte de l'existence du modèle américain, définit son objectif revendicatif prioritaire : la reconnaissance d'une langue, d'une culture et surtout le bénéfice d'une éducation bilingue LSF/français écrit. Cette pression des associations et fédération de sourds aboutira en 1991 à la reconnaissance par le parlement français de la LSF comme langue d'éducation, suivi, deux ans plus tard, par le Ministère de l'Education Nationale. Cependant, la reconnaissance de la LSF reste encore théorique. Peu d'établissements scolaires appliquent les directives ministérielles en matière d'éducation bilingue. Aujourd'hui, les enseignants spécialisés sont entendants et presque toujours non locuteurs de la LSF. De nouvelles formes de collaborations sont à inventer, à parité égale, entre enseignants sourds et entendants. Forte de sa récente promotion, la LSF, langue de diffusion et d'éducation pour les sourds devra résoudre un certain nombre de questions d'importance pour conforter son statut linguistique et social. Quelles normes pour la LSF qui connaît un nombre important de variétés régionales ? Quelle place occupera-t-elle dans les échanges inter-communautaires sourds/entendants ?

Ces échanges à venir déstabiliseront-ils les stéréotypes sociaux dominants des entendants et les contre-stéréotypes qu'ils engendrent chez les sourds ? Je concluerai en disant que, mieux que d'autres peut-être, les linguistes savent que, si importante qu'elle soit au plan symbolique, la reconnaissance officielle d'une langue ne suffit pas. Le dernier mot appartient toujours aux pratiques langagières.

## BIBLIOGRAPHIE

- BATTISON, R. (1978). *Lexical borrowing in American Sign Language*, Lindstock press, Silver Spring.
- FRIEDMAN, L. (1976). The manifestation of subject, object, and topic in American Sign Language. in : *Subject and Topic*. Academic Press, New York.
- KEGL, J. (1976). Pronominalization in American Sign Language, MIT, Cambridge, Mass.
- LIDDELL, S. (1977). *An investigation into the syntactic structure of American Sign Language*. Doctorat (Ph. D.), University of California, San Diego.
- MADRAY-LESIGNE, F., SABRIA, R. (1996). Questionnement social et handicap. Une différence difficile à dire. dans : *Questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°28-29 (J.RICHARD-ZAPPELLA, (Ed.)), Université de Rouen, pp267-272.
- SABRIA, R (Ed). (1993). De la dénomination à l'identité; comment peut-on s'appeler sourd ? dans *Identités en difficultés*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°23, Université de Rouen, URA CNRS 1164, pp 33-50.
- SABRIA, R. (1994). *Paroles de sourd*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 525 p.
- SABRIA, R. (1997a). Enfants entendants et enfant sourd en interaction dans CALAP n°14, CNRS URA 1031, Université Sorbonne, Paris.
- SABRIA, R. (1997b). Interactions mixtes entendants/sourds. dans : *Langues gestuelles : Quels enjeux pour les sourds ?*, LIDIL n°15 (A.MILLET (Ed)), Université Stendhal de Grenoble, pp 101-117.
- STOKOE, W. (1960). *Sign language structure*, Occasional paper 8, University of Buffalo.
- VALADE, R. (1854) *Etudes sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes*, Librairie philosophique de Ladrangé, Paris.